

Fiche Action	DV2B0121	Renforcer la gouvernance économique
Type de contrat	DV	Contrat de développement durable de Rhône-Alpes
Contrat	DV2B	Roannais
Objectif	3	Optimiser les compétences et la mise en mouvement des acteurs
Axe	1	Faire du Roannais un espace économique à haute valeur ajoutée

Relève du PSADER

Non

Gestion de l'avance "crédit européen"

Non

Contexte

L'économie roannaise est fortement spécialisée. L'indice de diversification sectorielle y est de 5.85% contre 6.4% en moyenne sur les 13 bassins d'emplois en Rhône-Alpes. Cette spécialisation industrielle (35% des emplois contre 25% en moyenne en Rhône-Alpes) est source de fragilité comme l'indique la baisse significative et constante de l'emploi dans l'industrie (- 25% sur la période 1996-2006).

Le Roannais possède néanmoins des potentiels de développement à valoriser. Sa position géographique dans une des régions les plus dynamiques de l'Union européenne en termes de PIB, à proximité de la deuxième métropole de France et de métropoles d'envergure régionale lui donne accès à un marché exceptionnel. De plus, s'ajoute l'amélioration à venir de son accessibilité.

Le développement ou le redéploiement économique du territoire est un enjeu partagé par l'ensemble des acteurs du territoire et beaucoup d'initiatives se développent.

- Lors du travail préparatoire au CDDRA, plusieurs potentiels de développement économique ont été identifiés : l'agroalimentaire, la filière bois, le numérique, les éco activités et les services.

- Le Plan de mandat de Grand Roanne Agglomération poursuit un objectif de diversification du secteur productif à travers les éco-industries, notamment les activités de « déconstruction » de matériels roulants, l'agroalimentaire, les industries liées à l'eau et aux énergies renouvelables, les textiles nouveaux et les services à la personne. Ce plan vise également l'innovation des secteurs traditionnels (textile et mécanique).

- Le Roannais Pays de Rhône-Alpes élabore actuellement un schéma prospectif de l'offre territoriale en matière de zones d'activités qui participera au positionnement économique du territoire.

- Des Contrats de Développement territoriaux (CTD) intercommunaux et des appels à projet Feder sont mobilisés.

Cependant, ces démarches en construction sont pénalisées par l'absence d'une politique publique structurée, partagée et lisible pour faire face à cet enjeu. Il n'existe pas non plus d'instance de concertation des différents acteurs économiques autour de projets communs, or, pour mener une politique publique de développement économique efficace, il est nécessaire d'intervenir sur plusieurs leviers. Ces derniers n'étant pas de la responsabilité d'une seule structure, il s'agit de renforcer la gouvernance économique du territoire dans une logique de projets.

Les élus roannais souhaitent que le Pays soit un lieu d'échange et de coordination en capacité d'impulser de nouvelles dynamiques sur cette problématique.

Description du contenu opérationnel

A) Animation économique du Pays Roannais

L'animation économique du Pays sera articulée autour de 2 postes.

. une animation économique généraliste chargée de :

- mettre en oeuvre les moyens nécessaires à la bonne exécution du programme d'actions du CDDRA
- travailler à la mise en place d'une instance de concertation des principaux acteurs économiques du Pays

. une animation commerce artisanat chargée de :

- suivre administrativement et financièrement l'ORC
- animer et coordonner les partenaires
- élaborer et mettre en oeuvre la communication de l'ORC
- élaborer et mettre en oeuvre les tranches 2 et 3 de l'ORC
- évaluer la procédure

Les frais de structure (annexes) inhérents aux postes ne dépasseront pas 30% des salaires bruts chargés

Les moyens de communication nécessaires à la bonne exécution du CDDRA et de l'ORC seront soutenus.

B) Mise en place d'une instance de gouvernance économique

Pour que cette gouvernance puisse être opérationnelle, il est nécessaire de disposer d'une connaissance et d'une analyse commune du territoire, de ses enjeux, de ses perspectives. Lorsque l'existant sera insuffisant, le CDDRA, suite à une concertation avec la Région, soutiendra :

- . La création d'outils de connaissance prospectifs (système d'information territorial, observatoires, études économiques),
 - . Le développement de l'existant (observatoire des zones d'activités, du commerce),
 - . Des études dans une logique de mutualisation des coûts, de gain de productivité et d'aide à la décision.
- Ces outils permettront d'affiner la stratégie.

C) Soutien à des événements économiques

Le CDDRA soutiendra des événements autour de la question économique.

D) Efforts en faveur de l'émergence et de la réalisation de projets expérimentaux et innovants

L'émergence de projets sera favorisée à travers le lancement par le Pays d'appels à projets thématiques et la mise en place de formations actions

Le soutien financier du Pays se fera en fonction du degré de maturité du projet, du stade de l'idée jusqu'à la réalisation.

Des études d'opportunité ou de faisabilité pourront ainsi être soutenues. Les phases de mise en oeuvre pourront faire l'objet de Parts restant à affecter du CDDRA, d'autres actions du CDDRA ainsi que des moyens de chacun des partenaires.

E) favoriser la structuration du territoire et le développement de réseaux d'entreprises

Seul le club d'entreprises « Entreprendre en Roannais Forez » est actif sur le Roannais. Centré initialement sur le sud du Roannais, il s'est élargi à l'échelle roannaise. Cette dimension naissante est à conforter. Cela pourrait passer par la création de sections plus locales. Cette solution présenterait un double avantage :

- donner une taille critique pour le club garantissant ainsi sa dynamique,
- faciliter le maillage du territoire en simplifiant les démarches et en mutualisant les coûts.

Le CDDRA soutiendra les actions favorisant le maillage du territoire (communication, animation préalable) puis les actions du club. Autant que faire se peut, le financement accordé sera coordonné avec celui du Conseil général (convention triennale). Seront privilégiés les actions répondant à une finalité de développement durable (ex : traitement des déchets, consommation énergétique modérée, gestion de l'eau, insertion sociale)

Les clubs d'entreprises pourraient être des interlocuteurs privilégiés pour conduire des projets expérimentaux (cf point D) et mettre en oeuvre des actions collectives, régionales ou spécifiques au territoire.

L'aide de la Région Rhône-Alpes portera sur :

les coûts d'ingénierie, de communication, d'études, intervenants, frais logistiques

Modifications introduites au titre de l'avenant

Au regard du bilan, les objectifs prioritaires sur cette action sont :

- construire une stratégie avec les collectifs d'entreprises visant à renforcer leur rôle d'acteurs du développement économique locale.
- soutenir les expérimentations, principalement celles issues de l'IMPL « agir en faveur de son économie de proximité ».

A) Animation économique du Pays Roannais

RAS

B) Mise en place d'une instance de gouvernance économique

Aucun besoin d'études, ni d'observatoire nouveau n'est recensé. Un solde de la ligne est proposé. Les instances poursuivent leurs missions mais ne nécessitent pas de moyens spécifiques.

C) Soutien à des événements économiques

RAS

D) Efforts en faveur de l'émergence et de la réalisation de projets expérimentaux et innovants

Maintien d'une ligne pour engager de nouveaux projets. Les suites opérationnelles de l'IMPL « agir en faveur de son économie de proximité » pourront y trouver leur place.

E) Favoriser la structuration du territoire et le développement de réseaux d'entreprises

Il apparaît nécessaire de structurer nos partenariats avec les collectifs d'entreprises afin de disposer d'espace

d'échanges pour la remontée des besoins, favoriser l'ancrage territorial des entreprises, l'attractivité du territoire, faire de ces collectifs des acteurs du développement du territoire, faciliter la captation des aides publiques notamment celles du CDDRA, exclusivement collectives.

Le CDDRA ne peut pas intervenir sur le fonctionnement de ces collectifs qu'il faut sécuriser si besoin au niveau local. Les moyens serviront à financer des actions. Compte tenu de la démarche bistrot de pays prochainement engagée, des démarches qualité commerce et de celles qui pourraient arriver, une augmentation de l'enveloppe est prévue.

Pour les projets portés par des collectifs, il s'agira principalement d'actions ponctuelles. A titre exceptionnel, des actions récurrentes pourront être prises en comptes sous condition d'application de la règle de dégressivité de l'aide.

Contact (Nom, prénom, tel, adresse, email)

Jérôme Dubuis
8, imp. de la sous préfecture
42300 ROANNE
Tel. 04 77 44 23 50
email. jdubuis@roannaispays.com

Famille de bénéficiaires potentiels

Syndicat mixte Roannais Pays de Rhône-Alpes, collectivités territoriales, chambr

Indicateurs de suivi**Calendrier de mise en oeuvre**

2010-2015

Partenariat

Grand Roanne Agglomération, communautés de communes, Région Rhône-Alpes, chambres consulaires, Etat,

Périmètre concerné**Transversalité****Observations**

critères sélections:

- Les évènements autour de la question économique devront concerner à minima l'ensemble du Roannais
- Les opérations soutenues pour le Club d'entreprises devront concerner l'ensemble du Roannais

Analyse développement durable

Economie/activité

Les opérations accompagnées visent à soutenir des actions de développement économique.

- création et développement d'entreprises
- création d'emplois et de valeur ajoutée au sein des filières
- adaptation des ressources humaines aux évolutions du tissu économique
- développement de démarches qualité

Environnement

Une attention particulière est portée sur le fonctionnement de la structure qu'elle soit maître d'ouvrage ou bien prestataire (suivi des consommations, utilisation des transports en communs, gestion des déchets, ...).

Social

La dimension sociale est prise en compte dans les actions de développement économique visant un développement équilibré du territoire et une localisation des emplois répartis en milieu rural et en milieu urbain.

Gouvernance

L'ensemble des partenaires (financiers et/ou techniques) seront associés au sein de comités de pilotage spécifiques.

Validité

La région Rhône-Alpes a pour fonction la coordination de l'action économique. Les opérations financées participent à cette organisation sur les actions territorialisées.

Visualisation graphique	-Value	Neutre	+Value
Economie/activité			X
Environnement		X	
Social			X
Gouvernance			X
Validité			X

Plan de financement prévisionnel (€) :

Possibilité de prise en compte des coûts internes ? Oui Non

Libellé	Nature Fonc/Invest	Montant	Dont subventionnable RRA
Ingénierie : animateurs économique	Fonctionnement	595 000	595 000
Etudes, observatoires	Fonctionnement	27 000	27 000
Evènements, communication	Fonctionnement	60 000	60 000
Emergence et réalisation de projets expérimentaux et innovants	Fonctionnement	50 000	50 000
Structuration du territoire et développement réseau	Fonctionnement	180 000	180 000
Total Fonctionnement		912 000	912 000
Total Investissement			
Total		912 000	912 000

Libellé	Financier libre	Montant subventionnable	Montant de la subvention	Taux
Subvention RRA		912 000	515 275	56.50
Total des subventions			515 275	56.50
Auto financement			396 725	
Total			912 000	

Pourcentage d'opérations prévues en investissement : 0%